

LE LIEN



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année scolaire qui s'achève a été l'occasion de faire un premier bilan des activités périscolaires (TAP), mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Malgré des ajustements nécessaires, aucun dysfonctionnement majeur a été noté, et le dispositif sera reconduit dans ces grandes lignes.

Lors de la prochaine rentrée scolaire, le rectorat a informé la Municipalité de l'éventualité de l'ouverture d'une nouvelle classe. A cet égard, et comme c'est la règle, l'accord du conseil municipal a été sollicité et voté au mois de juin dernier. Néanmoins, la confirmation de cette ouverture interviendra à l'issue de la rentrée, en fonction des effectifs réellement constatés.

La construction de l'espace intergénérationnel est toujours conforme aux prévisions. La livraison devrait intervenir vers la fin du mois d'octobre. Le déménagement de la bibliothèque vers la médiathèque, le renouvellement des collections, et la mise en place des équipements multimédias, nécessiteront une indisponibilité du service d'environ deux mois.

En matière d'urbanisme, la troisième tranche du plan d'aménagement d'ensemble a fait l'objet d'un dépôt de permis d'aménager au mois de juin. Cette tranche prolongera le lotissement derrière le parking, devant l'église, en rejoignant la route de Goven. Environ quinze lots seront proposés, dont certains en acquisition - terrain + maison.

Pour le lotissement des hauts thébault, en face de la Mairie, les travaux de finition devraient intervenir cet automne.

Toujours sur le thème de l'urbanisme, la Municipalité va mettre à l'étude au mois de septembre prochain, une modification du PLU (plan local d'urbanisme), afin de prendre en compte quelques imprécisions, de le mettre en compatibilité avec la loi Grenelle 2, et le cas échéant, d'évaluer les écarts avec la loi ALUR.

Du côté de l'intercommunalité, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) fait l'objet d'une refonte totale. Ce document de stratégie d'aménagement est élaboré à l'échelle de deux communautés de communes – Moyenne Vilaine et Semnon (MVS - Bain de Bretagne) et Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC). Le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) devrait être approuvé au mois de septembre. Le SCOT a une importance capitale pour les communes, puisqu'il détermine les perspectives de développement jusqu'en 2030. C'est la raison pour laquelle la commune de Lassy est très attentive à son élaboration.

L'animation jeunesse communautaire (l'AJC) est renouvelée au mois de juillet. De nombreux jeunes de Lassy y sont inscrits. Il est à noter que dans ce cadre, l'animateur communal – Camille – y participe activement.

Enfin, comme chaque année, les Arts2Rues ont réuni un public présent, participatif et des artistes professionnels avec des prestations de qualité. Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de la fête, et en particulier aux nombreux bénévoles.

Bon été à toutes et à tous.

Le Maire

Directeur de la publication	D. LE CHÉNÉCHAL
Rédacteur en chef	V. LE DUC
Comité de rédaction	membres de la commission communication
Tirage	700 exemplaires
Impression	Imprimerie CREA PRINT

imprimé sur papier recyclé

VIE MUNICIPALE p. 3-9



VIE ENFANCE JEUNESSE p. 15



VIE ASSOCIATIVE p. 16-18



VIE ECONOMIQUE p. 19



SANT PUBLIQUE p. 21



VIE INTERCOMMUNALE p.22



Des artistes fabuleux.

Dossier

5^{ème} édition des Arts2Rues
à l'époque médiévale : tout en images

p.11 à 14



15h, les chevaliers arrivent aux sons des cloches sur leur fier destrier



«18h, les chevaliers en armures s'affrontent à la hache

De la féodalité à la chevalerie

Parution du prochain bulletin Le Lien N°129

Parution du prochain bulletin de **octobre 2015** semaine du **12 octobre 2015**.

Les articles pour **Le Lien n° 129** sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : **adjoint3.lassy@orange.fr** pour le **lundi 7 septembre 2015**. **Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN.**

La commission demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

LA VIE MUNICIPALE

Comptes rendus des conseils municipaux

Nous vous rappelons que les comptes rendus complets des réunions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

Principales délibérations adoptées par le conseil municipal du 28 avril 2015

• FINANCES : PARTICIPATION AU TRANSPORT POUR UN VOYAGE SCOLAIRE EN SEPTEMBRE 2015

Devis pour le financement du transport scolaire dans le cadre d'une sortie de la classe de CM 2 à Santec en septembre 2015. Ces devis concernent le transport de Lassy à Santec le 14 septembre 2015 et le retour le 18 septembre 2015.

Entreprises

Montant TTC

BOURREE (La Chapelle Bouexic)	1 225.00 €
JOLIVET (St Jacques de la Lande)	1 299.62 €
LINEVIA (Guer)	1 385.00 €
TRANSEDEV (Rennes)	1 590.00 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise Bourrée pour un montant de 1 225.00 € TTC

• FINANCES : INFORMATISATION DE L'ECOLE PUBLIQUE

Devis pour l'informatisation de l'école Camille Claudel. Ce programme d'investissement est inscrit au budget primitif 2015 et une enveloppe de 10 000 € y a été allouée.

Plusieurs entreprises ont été consultées :

	Quantité	Comete (Bruz)	Micro C (Rennes)	SIMECO (Bruz)	TERTRONIC (Iffendic)
Poste HP	3.00	1 587.00 €	1 260.00 €	1 350.00 €	1 347.00 €
Moniteur plat	3.00	297.00 €	270.00 €	210.00 €	247.50 €
Portable Toshiba Pro	3.00	1 858.00 €	1 350.00 €	1 335.00 €	1 377.00 €
Livraison et installation de 6 PC (Open Office, Kaspersky Education, ...)	forfait	804.00 €	318.00 €	700.00 €	214.00 €
Ecran SMART SB850 77" Multi touch	1.00	1 970.00 €	1 249.00 €	1 475.00 €	2 889.00 €
Vidéoprojecteur EPSON EB-570 (support mural inclus)	1.00	1 135.00 €	890.00 €	920.00 €	
Portable Toshiba	1.00	552.00 €	450.00 €	445.00 €	459.00 €
Installation TBI - Vidéoprojecteur - portables	forfait	850.00 €	350.00 €	600.00 €	640.00 €
Toshiba R50-B-10G	2.00	1 038.00 €	758.00 €	750.00 €	778.00 €
Installation portables		268.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Maintenance sur site d'une durée d'1 an pour : - 2 TNI - 2 vidéoprojecteurs - 2 portables serveurs - 6 pc fixes - 6 écrans - classe mobile avec 9 postes - 1 visualiseur	forfait	1 500.00 €	950.00 €	1 495.83 €	300.00 €
Câblage		0.00 €	55 €	0.00 €	120.28 €
TOTAL HT		11 655.00 €	7 901.00 €	9 280.83 €	8 371.78 €

Le Conseil Municipal a décidé de retenir le devis de l'entreprise MICRO C pour un montant de 7 901.00 € HT soit 9 481.20 € TTC.

• **MARCHES PUBLICS : ATTRIBUTION DES LOTS POUR LE MOBILIER DE LA MEDIATHEQUE**

La consultation des entreprises a été effectuée du 13 mars au 3 avril 2015. Celle-ci a été faite par voie de presse, Ouest-France, et diffusion sur le site internet de la commune et sur E Megalis.

La commission culture s'est réunie le mercredi 22 avril 2015 en mairie pour étudier les offres remises en mairie.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 24 avril 2015 en mairie pour effectuer l'analyse des offres et arrêter la proposition de choix du titulaire.

Rappel Règlement de Consultation : Prix : 70% et Valeur Technique : 30%

Lot 1 : les rayonnages

Entreprises	Prix TTC	Valeur technique	Valeur prix	Total / 100 points
BRM avec bacs éclipse et rayonnages NEO, chariot SF et rayonnage 632	25 512.42 €	28.00	70.00	98.00
BRM avec bacs éclipse et rayonnages NEO, chariot DF et bac DVD	26 073.29 €	28.00	68.49	96.49
Ouest Bureau / DPC	30 357.49 €	16.00	64.92	80.92

Lot 2 : assises, tables, chaises et, éclairage d'appoint

Entreprises	Prix TTC	Valeur technique	Valeur prix	Total / 100 points
BRM	13 807.55 €	16.00	50.03	66.03
Ouest Bureau / DPC	9 869.14 €	23.00	70.00	93.00

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise BRM pour le lot 1 pour un montant de 26 073.29 € TTC et l'offre de l'entreprise OUEST BUREAU pour le lot 2 pour un montant de 9 869.14 € TTC.

• **FINANCES : ACQUISITION DE MOBILIERS DESIGN POUR LA MEDIATHEQUE**

devis de mobiliers afin d'identifier, pour l'achat d'un ou plusieurs objets design, les différents espaces de la médiathèque. Les devis présentés sont les suivants :

- meuble tv pour l'espace ados (la Redoute) : 138.25 € TTC
- 2 chaises dactylo pour l'accueil (DEMCO) : 501.43 € TTC
- 4 fauteuils et une table basse pour la terrasse (4 pieds) : 258.98 € TTC
- 1 fauteuil suède, 1 fauteuil cocoon (Mathidesign) et 1 fauteuil oeuf (Twenga) pour l'espace petite enfance et salon de lecture numérique : 1 209.98 € TTC
- une lampe Baya pour l'espace convivialité (Miliboo) : 116.69 € TTC

Le montant total de ces devis est de 2 225.33 € TTC.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir les propositions présentées ci-dessus.

• **FINANCES : ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR LA MEDIATHEQUE**

Devis demandés pour l'acquisition de matériels informatiques pour la future médiathèque.

Les éléments demandés sont les suivants :

- 7 postes fixes avec écrans
- 4 tablettes numériques
- 2 liseuses
- 1 switch
- 2 vidéoprojecteurs fixes
- 1 vidéoprojecteur portable
- suite bureautique
- antivirus

Rappel Règlement de Consultation : Prix : 70% et Valeur Technique : 30%

	Prix TTC	Classement technique	Classement prix	Classement total
SIMECO	14 401.24 €	29,4	46,8	76,2
Micro-C	9 626.40 €	29,4	70	99,4
TERTRO NIC (offre n° 1)	10 950.74 €	25,8	61,5	87,3
TERTRO NIC (offre n° 2)	9 942.74 €	25,2	67,8	93
COMETE	12 652.80 €	27	53,3	80,3

L'offre de la société MICRO-C (Rennes) est classée première pour la somme de 8 022,00€ HT (soit 9 626,40 € TTC). Néanmoins, il est préconisé de ne pas intégrer la suite bureautique Microsoft (office 2013), mais plutôt une suite OpenSource (open office ou libre office). Ce qui ramène le prix de la solution à 7 532,00 € HT (soit 9 038,40 € TTC).

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise MICRO C pour un montant de 9 038.40 € TTC.

• **FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE MOBILIER ET L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE LA MEDIATHEQUE AUPRES DE LA DRAC**

Partie mobilier

Le montant total de l'acquisition consacrée au mobilier de la médiathèque s'élève à 38 167.76 € TTC.

Le plan de financement du mobilier se décompose comme suit :

Financiers	Montant de la subvention espérée	Pourcentage du montant total
DRAC	9 541.94 €	25 %
FCTVA	6 015.62 €	15.76 %
Autofinancement	22 610.20 €	59.24 %
TOTAL TTC	38 167.76 €	100.00%

Partie équipement informatique

Le montant total de l'acquisition consacrée au mobilier de la médiathèque s'élève à 9 038.40 € TTC.

Le plan de financement de l'équipement informatique se décompose comme suit :

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver les projets d'équipement tel que présentés, d'approuver les plans de financement de

Financeurs	Montant de la subvention espérée	Pourcentage du montant total
DRAC	3 012.80 €	33.33 %
FCTVA	1 424.51 €	15.77 %
Autofinancement	4 601.09 €	50.90 %
TOTAL TTC	9 038.40 €	100.00%

l'opération et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la DRAC pour présenter ces dossiers de demande de subvention au titre de la DGD programmation 2015.

• AFFAIRES SCOLAIRES : AUTORISATION D'UNE OUVERTURE CONDITIONNELLE DE CLASSE A L'ECOLE CAMILLE CLAUDEL

Un courrier de l'inspecteur académique daté du 10 avril 2015 informait M le Maire de l'ouverture conditionnelle d'une classe en élémentaire à la rentrée scolaire 2015-2016.

Au vu des effectifs prévisionnels, l'inspection académique, après avis des membres du comité technique spécial et du conseil départemental de l'éducation nationale, propose en effet d'ouvrir une classe supplémentaire.

Cette ouverture est, à ce jour, conditionnelle, ce qui signifie que la décision d'ouvrir ou non une classe supplémentaire ne sera prise qu'après vérification des effectifs présents le jour de la rentrée. Elle peut donc ne pas se réaliser.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'ouverture conditionnelle d'une classe en élémentaire à compter de la rentrée scolaire 2015-2016

Principales délibération adoptées par le conseil municipal du 12 juin 2015

• FINANCES : TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs de la cantine et de l'assainissement font l'objet d'une étude financière approfondie et seront proposés au vote lors d'un prochain Conseil Municipal

Il est maintenu la diminution des tarifs de garderie de 10,00 % à partir du 2^{ème} enfant utilisant ce service périscolaire.

Bibliothèque : dans le cadre de la mise en réseaux des médiathèques, VHBC propose un tarif unique pour l'ensemble des bibliothèques (12 € / famille, 6 € pour une personne seule et gratuit pour les écoles et les personnes en recherche d'emploi).

Photocopies :

PHOTOCOPIES D'ACTE ADMINISTRATIF : 0.18 € (la législation impose un tarif maximum de 0.18 € pour une photocopie d'un document administratif format A4 en noir et blanc).

AUTRES TYPES DE PHOTOCOPIES

TYPE DE FORMAT	ASSOCIATIONS	AUTRES UTILISATEURS
Format A4	0,07 €	0,20
Format A4 recto/verso	0,10 €	0,30
Format A3	0,10 €	0,30
Format A3 recto/verso	0,15 €	0,40

Tarifs du cimetière : pas de modifications des tarifs

Terrains pour sépultures	
Concession 2m ² - 15 ans renouvelable	120.00 €
Concession 2m ² - 30 ans renouvelable	239.00 €
Concession 2m ² - 50 ans renouvelable	478.00 €
Journée d'occupation du caveau provisoire	13.00 €

Site cinéraire	
Concession columbarium ou cavurne 10 ans renouvelable	160.00 €
Concession columbarium ou cavurne 20 ans renouvelable	320.00 €
Concession columbarium ou cavurne 50 ans renouvelable	800.00 €
Ouverture/fermeture d'une case du columbarium ou cavurne	32.00 €
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	32.00 €
Occupation du domaine public pour cavurne ou case	1 000.00 €

Salle des fêtes : pas de modifications des tarifs

Tarifs de la garderie : pas de modification des tarifs

	Tarifs 2015-2016
Forfait mensuel	43,60 € / mois
Forfait matin	9,60 € / semaine
Forfait soir	9,90 € / semaine
Occasionnel	0,76 € / ½ heure

Amende forfaitaire pour dépôts sauvages (100 €)

Pas de modification des tarifs

Facturation de 35 € par heure pour le ramassage éventuel des ordures suite aux dépôts sauvages

Facturation de la main d'oeuvre des agents des services techniques :

50,00 € de l'heure pour l'entretien des terrains nus non entretenus (dans le bourg et les hameaux) présentant un danger pour la salubrité publique.

Adhésion à l'espace jeunes :

Maintien des tarifs à 5 € par jeune et par an

Participation aux frais de fonctionnement de l'école

La commission propose d'octroyer pour l'année scolaire 2015-2016 la somme de 95,11 € par élève se décomposant à titre indicatif comme suit :

- Fournitures scolaires y compris frais administratif 52.98 € / élève
- Crédit de petit équipement (achat livres, petit matériel...) 11.93 € / élève
- Activité parascolaire et autres 30.22 € / élève

- Le nombre d'élèves pris en compte sera arrêté par Monsieur le Maire au regard des inscriptions à la rentrée scolaire ;
- Participation pour la prise en charge du transport à la piscine pour les classes de CP et CE1 conformément à la circulaire parue au bulletin officiel du 14 juillet 2011 (les cars dédiés aux CP et CE1 peuvent être complétés par des élèves de tous les niveaux, sachant que les coûts d'entrée à la piscine sont pris sur l'enveloppe de fonctionnement de l'école).

• FINANCES : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU TITRE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH DE BAULON

Depuis la rentrée de septembre 2014, un accueil de loisirs a été ouvert sur la commune de Baulon, uniquement les mercredis après-midi, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Il est actuellement utilisé par une quarantaine d'enfants, dont la moitié est composée d'enfants baulonnais, et l'autre moitié d'enfants lasséens, ceci dans le cadre d'un accord entre la commune de Baulon, la commune de Lassy et le Centre des Bruyères. Une navette prend les enfants à la sortie du restaurant municipal de Lassy, pour les conduire à l'école de Baulon, chaque mercredi après-midi en période scolaire.

Il est proposé de participer financièrement aux frais d'occupation de l'ALSH, durant cette activité (eau, électricité, ménage et consommables).

S'agissant d'un bâtiment communal, les frais sont intégralement réglés par la mairie de

Baulon. Il est proposé de valider une convention prévoyant la répartition des frais, pour moitié chacun, entre Baulon et Lassy.

A titre d'information, les frais à la charge de Lassy sont estimés annuellement à 1 057 € pour l'année scolaire 2014-2015.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la convention avec la commune de Baulon, pour le partage des frais de fonctionnement de l'ALSH du mercredi après-midi,

• PATRIMOINE : ALIENATION D'UN BATIMENT COMMUNAL

M. le Maire informe le conseil municipal que la commune de Lassy a préempté en mai 2005 un bâtiment situé au 3 rue Léon Piel, cadastré AB 139 et d'une contenance de 362 m², avec comme projet l'agrandissement de la bibliothèque existante.

Le projet n'a pas été réalisé et la commune n'a plus le besoin de conserver ce bâtiment.

Le bâtiment est une maison d'habitation construite en 1920 et composé de 2 appartements :

- le premier (surface cadastrale de 71 m²) comprend une cuisine avec cheminée, 2 chambres, salle d'eau, un WC et 2 celliers
- le second (surface cadastrale de 63 m²) comprend une cuisine avec cheminée, 2 chambres, salle d'eau, un WC et 2 celliers, cave et grenier

Il est proposé de procéder à la vente à l'amiable de ce bien au meilleur prix, dans un but de rénovation, soit en distinguant les 2 appartements, soit en vendant la totalité du bien. Il est précisé qu'en aucun cas les bâtiments puissent faire l'objet d'une démolition. Après avoir entendu l'exposé de M. le maire, Considérant que les dépenses indispensables pour remettre cet immeuble en bon état seraient très élevées, et hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer à cet égard ; que ledit immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal ; que, dans ces conditions il y a lieu de procéder à son aliénation ; que d'ailleurs la commune a besoin de ressources d'investissement pour faire face à certaines dépenses nécessaires, notamment la rénovation de la salle des fêtes.

Le bureau municipal réuni le 30 mai 2015 et la commission travaux réunie le 3 juin 2015 ont émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal décide de classer le bâtiment communal dans le domaine privé de la commune, autorise M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble par vente à l'amiable dans les conditions prévues par l'article L 2241-6 du code général des collectivités territoriales.

• ENFANCE : PROPOSITION D'ACCUEIL D'UN ATELIER D'EVEIL SPORTIF AVEC L'OCAS

L'OCAS souhaite organiser un atelier éveil sportif à compter du mois de septembre 2015.

L'OCAS propose de dédier un créneau d'éveil sportif pour les enfants âgés de 3 à 5 ans le mardi, en période scolaire, de 17h à 18h dans la salle de motricité de l'école. Le créneau du mercredi de 18h à 19h est également une autre possibilité.

L'atelier peut accueillir au minimum 10 enfants et au maximum 15 enfants.

Actuellement, une douzaine d'enfants de la commune de Lassy pratiquent l'éveil sportif ou du multisport avec l'OCAS sur les communes de Baulon, Guichen, Guignen.

Le coût de cet atelier (pour information, 65 € pour l'année scolaire 2014-2015, licence UFOLEP incluse) sera mis à la charge des parents.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'OCAS pour l'accueil d'un atelier éveil sportif à compter de septembre 2015

ETAT CIVIL



- **Avis de naissances : 4**

(Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.)

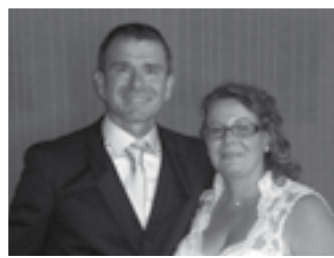
- **Mariages : 4**

Le 23 mai 2015 : M Gilles BELLOIR et M Youen HAREL

Le 20 juin 2015 : M Matthias JOUVARD et Mme Julie DUFILS

Le 27 juin 2015 : M Mathieu AINS et Mme Louise-Anne FRANCOIS

Le 4 juillet 2015 : M Christophe JOSSE et Mme Laëtitia VAUVEL (photo ci-contre)



- **Décès : 1**

Le 7 mai 2015 : Mme Francine DUBOIS

Horaires de la mairie



Lundi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Judi		15h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

LA MAIRIE SERA FERMÉE LES SAMEDIS DU 12 JUILLET AU 29 AOÛT 2015 INCLUS.

LA VIE SCOLAIRE

Lors de l'Inauguration du Totem « Tout couleur » le 21 mars dernier nous avons eu la chance de voir réunie toute l'équipe qui a conduit et réalisé ce beau projet. Grâce à une photographe lasséenne que nous tenons à remercier à cette occasion, nous vous partageons ce beau portrait de groupe et nous leur disons encore à tous « bravo et merci pour ce Totem « porte bonheur » magnifique. »



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Bientôt la rentrée et avant le départ en vacances il faut penser aux inscriptions des enfants pour ceux qui ne les aurait pas fait. Que ce soit pour l'école, la garderie, la cantine ou les TAPS pour tous renseignements vous pouvez consulter le site de la mairie :

<http://www.lassy35.fr> , ou, venir ou appeler la mairie aux heures d'ouvertures : 02 99 42 03 33.



LA VIE CULTURELLE

Bibliothèque municipale : horaires d'été

Pendant l'été, votre bibliothèque sera ouverte aux jours et horaires suivants :

✓ Le mercredi de 15 h 00 à 18 h 00

✓ Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Et sera fermée du 19 juillet au 17 août.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes vacances en lecture



Emma Healey a 29 ans et signe ici son premier roman. Elle vit à Londres. La jeune femme, qui avoue écrire depuis des années, est aujourd'hui submergée par le succès que connaît son texte. Plus de vingt traductions sont en cours et les droits d'adaptation audiovisuelle ont été vendus dans la foulée. Elle est devenue, en quelques semaines, une auteure à succès et un phénomène littéraire Outre-Manche.

L'Oubli Emma Healey

Un thriller inoubliable...

Avec ce premier roman faisant preuve d'un incroyable suspense psychologique, Emma Healey nous transporte littéralement dans l'esprit de Maud, atteinte de la maladie d'Alzheimer, avec une empathie et une justesse peu communes.

Tout comme son inoubliable héroïne, le lecteur sera confronté à une perte totale de repères pour tenter de reconstituer un puzzle aussi captivant que complexe. Ce roman appartient à la catégorie de ceux que l'on ne peut pas lâcher avant la fin !

L'idée de ce roman est apparue à Emma Healey après la perte d'une de ses grands-mères et une maladie neuro-dégénérative qui a provoqué le déclin de son autre aïeule. Elle a alors commencé à explorer l'idée de la perte de mémoire dans la fiction, ce qui aboutit à ce premier roman phénomène.

C'EST L'ÉTÉ ! « PAUSEZ-VOUS » !



Une sélection d'ouvrages aux couleurs de l'été vous attend à la bibliothèque à partir de la fin du mois de juin. Lectures plaisir, détente, farniente... Bonne lecture !

ACCUEIL PETITE ENFANCE

Durant les mois de mai et juin, nos tout-petits ont été invités à assister à deux séances d'éveil musical et une séance d'histoires pour nous sur le thème : Miam Miam ! la gourmandise.



APPEL À BÉNÉVOLES



Vous souhaitez vous investir pour votre commune et vous avez de l'énergie, du temps, vous aimez travailler dans une ambiance constructive et créative ? Vous aimez les contacts ? Vous aimez partager vos compétences et vos centres d'intérêt (lecture, cinéma, bricolage, jeux, loisirs créatifs, informatique...) ?

Venez rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale. Nous serons présents lors du Forum des Associations au début du mois de septembre. Nous pourrions vous présenter les plans de la future médiathèque de Lassy, actuellement en construction à côté de la salle Joseph Legendre. **Cette nouvelle médiathèque sera la vôtre :** nous vous invitons à proposer vos idées d'animation et d'ateliers. Au plaisir de vous rencontrer...

DES NOUVELLES DES TAP

Des nouvelles des TAP : avril, mai et juin aux couleurs du Kamishibai

Les élèves de CE1 se sont penchés sur le théâtre d'images japonais. Agnès a tout d'abord présenté aux enfants différentes versions du conte Le Petit Chaperon Rouge. Puis, le projet de kamishibai fut lancé. Les enfants ont d'abord inventé des personnages, des actions et des lieux. L'imagination des petits est sans borne car le conte revisité du Chaperon Rouge met désormais en scène un requin, un escargot, un tigre ou encore un papillon multicolore...

Il a fallu ensuite concevoir et dessiner les planches.

La dernière étape aura lieu (ou « a eu lieu ») le mardi 30 juin où les élèves présenteront (ou « ont présenté ») fièrement leur réalisation et manipuleront (ou « ont manipulé ») eux-même le kamishibai en racontant leur histoire intitulée « Les Petits Chats-Perons ». Bonne nouvelle : la fin est beaucoup plus optimiste que celle du conte traditionnel puisque les animaux partagent un pique-nique et surtout le loup promet de devenir végétarien !

Qu'est-ce qu'un Kamishibai ?

Un coffret de bois posé sur une table...un, deux, trois volets s'ouvrent pour découvrir une image encadrée ! Ces illustrations racontent une histoire, chaque image présentant un épisode du récit. Une fenêtre ouverte sur le rêve et l'imaginaire...des images qui se suivent et racontent une histoire. Quelle merveille !



Le Kamishibai est un théâtre d'images.



Les Arts2rues

Les décors

Qui dit «Arts2Rues» au temps du Moyen Âge dit Décor féodal.

Le décor a été composé de boucliers en bois réalisés par Mme Le Chénéchal et préparés par les jeunes pour que les enfants de l'école puissent les peindre pendant les TAP. Le château fort a été élaboré grâce aux talents artistiques de Madame Chauvelot et l'aide financière de l'APE, conçu avec différents acteurs : Camille l'animateur, les jeunes de l'espace jeunes et Mr Moulard qui a apporté son ingéniosité technique. Un véritable chantier ! Un beau projet fédérateur intergénérationnel.

Les ATSEM de l'école ont réalisé la décoration de l'atelier maquillage.



Les Ateliers



Animations de rue



Personnages Héeriques



Spectacle de Feu



Public Costumé

Le thème médiéval a plu et le public a répondu présent. Il est venu costumé pour se fondre dans le décor. Les bénévoles, comme tous les ans, ont été à pied d'œuvre du chant du coq à la nuit tombée. C'est toute cette alchimie, cette bonne humeur qui a fait que cette journée a encore été une belle fête. Merci à toutes et tous pour toute cette énergie mise au service de moment de rencontre et de partage.



Public Conquis



Les Bénévoles Merci à vous !



LA VIE ENFANCE - JEUNESSE

LE MERCREDI 1 JUILLET SORTIE PAINTBALL ORGANISÉE PAR L'ANIMATEUR JEUNESSE



20 jeunes ont participé à une sortie paintball avec 5 parents accompagnateurs du groupe avec l'animateur. Tous se sont rendus en voiture à R Game à Quélneuc, départ à 14h et retour à 18h dans la commune. Un après-midi sportif bien rempli !

Le paintball peut être un sport ou une activité loisir. Chaque année, en France, plus d'un million de personnes s'initient ou pratiquent le Paintball. C'est équipé de protections (masque, tenue) que les joueurs se lancent dans le jeu qui permet à deux équipes de s'affronter. Les joueurs touchés s'identifient par des tâches de couleur dues à des billes de peinture projetées par l'adversaire à l'aide de lanceur.

L'ANIMATION JEUNESSE À LASSY CET ÉTÉ ET À PARTIR DE SEPTEMBRE



Camille l'animateur

Vacances été 2015

Camille, l'animateur, accueillera les jeunes de 11 à 17 ans du 24/08 au 29/08 de 13h30 à 18h sauf sortie. Le local jeune sera ouvert de 14h à 18h du Lundi au vendredi en présence de l'animateur.

Un programme d'activités sera établi en concertation avec les jeunes. Plusieurs idées d'activités pourront être envisagées elles seront adaptées par Camille l'animateur aux différents âges. Les activités pourront se dérouler soit dans le local derrière la mairie soit dans le local sous l'école, sur le terrain près de la salle Joseph Legendre, ou, au complexe sportif.

Pour toute inscription il sera nécessaire de remplir les formulaires fournis par l'animateur, et, de s'acquitter d'une adhésion de 5 euros annuelle qui servira aussi à l'accès au local jeune toute l'année.

Horaires d'accueil à l'espace jeunes à partir du Mercredi 2 septembre

Mercredi : 14h-18h
Samedi : 13h30-17h30



En attendant la rentrée, n'oubliez pas l'Animation Jeunesse Communautaire (AJC) organisée par la communauté de commune de vallons de Haute Bretagne Communauté. **Un accueil à la semaine ou des séjours pour les ados de 12 à 17 ans au Complexe Henri Brouillard à Pont-Réan...** Camille l'animateur de LASSY est présent tous les jours sur le dispositif pour accueillir les jeunes lasséennes et lasséens.

L'UFCV - Mairie de Guichen - Place Georges Le Cornec
- Contact : 02 99 57 06 43 -
<http://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr>

LA VIE ASSOCIATIVE

Le forum des associations aura lieu **samedi 5 septembre de 9h00 à 12h30** salle **Joseph Legendre**.

C'est à cette occasion que vous pourrez rencontrer toutes les associations lasséennes et les bénévoles qui les font vivre ainsi que d'autres associations qui rayonnent sur le territoire.

CLUB DES AJONCS

• Manifestations de juillet à septembre 2015 :

- 1 - Club tous les 2, 4 et 5 jeudi du mois (belote, palets, marche) suivi d'un goûter et anniversaire le dernier jeudi du mois
- 2 - 2^{ème} concours cantonal de palets le 7 septembre 2015
- 3 - 2^{ème} concours cantonal de belote le 6 novembre 2015

Club des Ajoncs de Lassy



ACPG / CATM

• **Appel aux citoyens de la paix**

Les anciens combattants de Lassy relancent un appel à toutes les personnes sensibilisées au devoir de mémoire et respectueuses des traditions en assurant la relève des effectifs après le relais des anciens de 14/18, 39/45 Algérie Maroc Tunisie. Le rôle de notre association est d'assurer et de passer le témoin d'une génération à l'autre. Toutes personnes femme, homme, jeune, militaire, ainsi que toutes fonctions publiques sont invitées à nous rejoindre.

Pour tout renseignement contacter :
Mr Mounier le président au 02 99 42 12 10.

• **Calendrier des activités 2015**

- Concours de palets le **16 Août 2015**
- Commémoration armistice 1918 le **8 novembre 2015** suivi du repas de la section
- Commémoration des AFN le **5 décembre** à Lassy, et le **6 décembre** cantonal à Baulon.

APE



Le 27 juin dernier, parents et enfants ont pu pleinement profiter des attractions proposées par l'APE pour la fête de l'école; soleil et éclats de rire étaient au rendez-vous!

Merci aux enseignants et à tous les parents sans qui rien n'aurait été possible!!!



PROCHAINS RENDEZ-VOUS :



« **Le café de la rentrée** » : l'APE vous offre café et jus de fruits le 1^{er} septembre à partir de 8H50 dans la cour de l'école afin de commencer l'année dans la bonne humeur!

- Forum des associations le **05/09/15**
- Vide grenier le **13/09/15**
- **Assemblée générale le 02/10/15**
- **Nouveau contact: ape.lassy35@gmail.com**

LA VIE ASSOCIATIVE

VITAGYM



Vitagym à Lassy vous propose de pratiquer une activité physique pour votre bien-être.

L'association Vitagym à Lassy propose aux adultes et aux jeunes de plus de 16 ans différents cours de gymnastique encadrés par des animatrices diplômées. Ces cours permettent d'entretenir ou d'améliorer sa condition physique ou tout simplement de se détendre dans une ambiance cordiale à deux pas de chez soi.

Au programme : cardio, renforcement musculaire, abdo-fessiers, stretching, pilate...

3 cours sont proposés : le mardi de 20 h 30 à 21 h 30 avec Lucie, le mercredi de 19 h à 20 h avec Anita et de 20 h à 21 h avec Céline. Vous pouvez assister à 1, 2 ou 3 cours par semaine pour un tarif de 100 euros l'année (payables en 1, 2 ou 3 fois et chèques vacances acceptés).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors du forum des associations le samedi 5 septembre à Lassy.

Le bureau de Vitagym

Contacts :

Dorothée Humbert-Lafaye (02 99 42 16 79)

ou Karine Collet (02 99 42 17 23)

Mail : vitagymlassy@laposte.net

US LASSY



Le tournoi de Football de Lassy a clôturé de belle façon la saison 2014/2015.

Une météo idéale, une forte participation des joueurs (40 équipes jeunes et 36 équipes séniors)...de nombreux bénévoles et supporters ont fait de cet évènement une vraie réussite.

Il est à signaler la participation de notre équipe séniors en finale vainqueur et un bon esprit sportif de chacun tout le week end.

Une nouvelle aventure sportive commence dès septembre avec la fusion des deux club de Lassy et Baulon.

Bonnes vacances

Olivier Soutif
US Lassy



équipe séniors



équipe de bénévoles



équipe juniors

LA VIE ASSOCIATIVE

1^{ER} TRAIL DE LA VALLÉE DU CANUT



Le 23 mai dernier, 200 coureurs ont pris le départ du 1^{er} trail de la vallée du Canut. Deux distances leur étaient proposées : 12 ou 24 km sur les chemins communaux.

Ce trail organisé par « EntrAide ALAT » a permis de récolter 2000 € pour les familles de l'ALAT afin d'apporter une aide lorsqu'elles sont touchées par un décès. Un grand merci donc aux coureurs et aux bénévoles sans qui cet événement n'aurait pas eu lieu.

Il faut toutefois souligner les actes de malveillance de quelques irresponsables qui ont enlevé le balisage sur une partie du parcours. A cause de cet acte, certains coureurs se sont perdus et se sont mis en danger en se retrouvant le long de la route départementale RD 776.

Malgré ce problème, et au regard du nombre de participants pour une 1^{ère} édition, les organisateurs travaillent déjà sur le tracé de la course pour 2016.

COMITÉ DES FÊTES



vide grenier 13 septembre



LASSY

2^e le mètre. Ouverture de 7h00 à 18h00
Renseignements, inscription et
réservation

Hugues Moulard : 06 37 42 34 55
Jean-Marc Valdriani : 06 07 48 67 11

SOIREE OKTOBER FEST (FETE DE LA BIERE)



Soirée Dansante

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015 19 HEURES

Salle Joseph Legendre
Organisée par le Comité des Fêtes

Menu (10€)

Kir
Choucroute
1 verre de bière
Pâtisserie
Café

Menu 6-12 ans (5€)

Pommes de terre
Saucisse de Frankfurt
Pâtisserie



Le vendredi 18 octobre 2015
à 20H30
Assemblée Générale
sous l'école Camille Claudel.



LA VIE ÉCONOMIQUE

SYLVIE COIFF DEVIENT SALON DE COIFFURE MIXTE

Mesdames, à compter du 25 août, Manuella CHARPENTIER vous propose ses services de coiffeuse. En effet le salon de coiffure devient mixte.

Manuella CHARPENTIER, coiffeuse (15 ans d'expérience) qui arrive de Bourg des comptes, vous recevra les mardis, jeudis après-midi, vendredis et samedis.

Mme CHARPENTIER réalisera vos coupes, couleurs, mèches, chignons, brushing... et toutes prestations de coiffure.

Sylvie BAYON souhaitait développer l'activité de son salon, car elle est certaine qu'il y a une demande de la part d'une clientèle féminine sur la commune. C'est pourquoi elle a contacté son ancienne collègue, Manuella CHARPENTIER, qui, convaincu elle aussi de ce besoin sur la commune, a décidé d'intégrer le salon.

Le salon sera fermé les 3 premières semaines d'août afin d'effectuer les travaux d'agrandissement nécessaires.

Horaires du salon : du mardi au vendredi 9h00 12h00 et 14h00 19h00
Le samedi (journée continue) 8h30 16h00.



WILLIAM MOUCHOUX TRAITEUR À LASSY

Si vous souhaitez organiser un repas de famille, vous pouvez faire appel à M William MOUCHOUX traiteur installé à LASSY au 1 rue de la mairie. Il vous proposera au choix du cochon grillé, de la paëlla, du couscous, de la choucroute ou autres spécialités à partir de 20 convives. Les plats sont livrés à votre domicile en container isotherme.

Depuis le début de l'année William MOUCHOUX a créé l'enseigne " boucher du Canut " au service des agriculteurs et des particuliers. Il assure la découpe de viande de bœuf, de porc ou d'agneau, et la fabrication de charcuterie dans un laboratoire aux normes sanitaires et " agrément bio ". Les éleveurs locaux lui amènent les bêtes, et après découpe, la viande est conditionnée sous vide. Vous pouvez le contacter au 02 99 42 04 62 afin de lui commander des colis de viande.

William MOUCHOUX produit également du saucisson sec que vous pouvez trouver à la vente sur le marché de LASSY, au Sympathic bar ou à la cave de GUICHEN.

Donc n'hésitez pas pour vos réunions de famille, contactez :

« LE COCHON GRILLE », William MOUCHOUX au 02 99 42 04 62.

Paëlla, couscous, choucroute jambon grille, cuisse de volaille etc.....

William
Tel 06 87 78 85 97 - 02 99 42 04 62
Email williammouchoux@orange.fr



TOURNOI DE PALETS DU SYMPATHIC BAR

Fort de son succès de l'an dernier, le Sympathic bar organise à nouveau un tournoi de palets **le samedi 5 septembre**. Les compétiteurs pourront s'inscrire le jour du tournoi et les spectateurs, installés à la terrasse du bar, pourront apprécier le spectacle. Alors à vos palets....



FERMETURES ESTIVALES DES COMMERCES

- Le fournil du Canut Du jeudi 13 août au mardi 2 septembre (inclus)
- Le Sympathic bar Du vendredi 14 août au lundi 31 août (inclus)
- Sylvie coiff Du dimanche 2 août au lundi 24 août (inclus)

Fermé pour congés !

LA VIE PRATIQUE

CONTRE LES CAMBRIOLAGES



Le principe est simple : les **particuliers peuvent signaler leur absence** auprès des forces de l'ordre **pour bénéficier de la surveillance** de leur domicile par les services de police ou de gendarmerie. Ils s'engagent ainsi à passer plusieurs fois au domicile du demandeur pendant son absence. En cas de problèmes, ces services préviendront le propriétaire ou la personne de son choix.

Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, il suffit de remplir un formulaire que vous déposerez auprès de la Brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile.

ASSISTANTES MATERNELLES DE LASSY

NOM	Prénom	Adresse	Téléphone
SMAILI	Manuella	3 Allée de la Pommeraie	02.99.42.28.52
SARTORATI	Véronique	282 La Pilais	02.99.42.04.99/06.51.52.54.45
ROQUAIS	Catherine	La Petite Olivrais	02.99.42.02.17
REICHENAUER	Ziwei	9 Rue de Brocéliande	06.82.68.66.34
POUPART	Angéline	5 Places St Martin	02.99.42.11.62
PARIS	Margareth	4 Rue Nominoë	02.23.61.10.12/06.29.57.28.52
PAIREL	Catherine	4 Allée des Chênes	02.99.42.14.78
LE PLAINE	Isabelle	Les quatres vents	02.99.42.15.08
JOSSE-VAUVEL	Laëtitia	6 Allée des Chênes	06.74.75.51.13
GUY	Emilie	252 La Pilais	02.99.77.70.18/06.62.26.16.10
GOUGEON	Martine	La Touchette	02.99.42.02.56
FOUQUART	Cécile	Les Landes de Canut	06.25.33.76.66/02.99.22.08.48
FONTAINE	Claudine	10 Rue du Presbytère	02.99.42.14.13
ETIENNE	Yvette	La Chapinai	02.99.42.09.18
ESNAULT	Agnès	17 Rue de la Touchette	02.99.42.04.97
DIOTEL	Claire	4 Les Landes de Canut	02.99.42.10.57/06.69.67.72.54
CLOTEAU	Sterenn	5 Allée de la Noë	02.99.34.67.52/06.69.25.25.10
CHAMOUEANE	Fattahou	12 rue des Hauts Thébault	09.67.06.60.63
CAUVIN	Sylvie	Les Landes de Canut	02.99.42.08.35
BRIAND	Karine	2 Rue Leteille	02.99.42.04.13
BAILLY	Patricia	La Chevalaye	09.72.97.24.68



CHÈQUE SPORT 2015/2016 : POUR BOUGER SANS SE RUINER !



La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque Sport d'un montant de 15€ Il réduit le coût de l'adhésion dans un club. Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur le site et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription. Toutes les infos sur le site: jeunes.bretagne.bzh

CHÈQUE LIVRES

La Région souhaite **favoriser l'égalité des chances devant l'accès aux connaissances et à la culture.** Créé en 2004, le dispositif Chèques-Livres est un soutien financier aux familles ayant des enfants lycéens. Il a pour objectif de permettre à chaque lycéen, quelle que soit sa formation, d'acquérir les manuels scolaires qui lui sont demandés à chaque rentrée. Pour plus d'infos : <https://chequeslivres-bretagne.zecarte.fr>



LA SANTÉ PUBLIQUE



2015

PLAN

CANICULE

Selon Wikipédia, **la canicule se définit** comme suit : « Une canicule, ou vague de chaleur, est un phénomène météorologique de températures de l'air anormalement fortes, diurnes et nocturnes, se prolongeant de quelques jours à quelques semaines, dans une zone relativement étendue. Elle survient avec un réchauffement très important de l'air, ou avec une invasion d'air très chaud (exemple en Europe : en provenance du Sahara), qui provoque notamment une baisse significative de l'amplitude thermique entre le jour et la nuit, la chaleur s'accumulant plus vite qu'elle ne s'évacue par convection ou rayonnement. Pour qu'une telle vague de chaleur soit qualifiée de canicule, il faut que celle-ci égale ou dépasse certains seuils en intensité et en durée (exemple : au moins 72 heures (3 jours) de suite). Elle peut être accompagnée d'un niveau d'humidité élevé, ce qui accroît la sensation de chaleur. » (Wikipédia.org)

Ce qui amène à prendre des précautions surtout auprès des personnes les plus vulnérables.

Le CCAS de la commune de Lassy a ouvert un registre plan Canicule. Toute personne âgée ou handicapée peut s'inscrire sur ce registre, dispositif national qui mobilise le CCAS de chaque commune. En cas de forte chaleur, le CCAS contacte régulièrement les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien, rappelle les consignes élémentaires pour éviter notamment les risques de déshydratation. **Une visite à domicile peut être proposée.**

Contact et inscription :
 CCAS de Lassy
 5 rue de la Mairie - 35 580 LASSY
 Tél : 02.99.42.03.33

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?

- Crampes
- Fatigue inhabituelle
- Maux de tête
- Risques de chute
- Malaises / Nausées
- Peau très rouge

En période de canicule, quels sont les bons gestes?

- Boire régulièrement de l'eau
- Eviter les efforts physiques
- Eviter les bains de soleil
- Eviter les boissons alcoolisées
- Eviter les vêtements trop chauds
- Eviter les médicaments à forte action sur le système cardiovasculaire

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

NON À L'ISOLATION
 À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION
 Je suis particulièrement vulnérable à la chaleur. Je ne dois pas rester seul(e) dans une pièce sans personne capable de prendre des mesures de prévention à mon intention ou à mon profit.



VIVRE AU PAYS DES VALLONS DE VILAINE

Pays de Redon et Vallons de Vilaine

Un jeu de questions et d'humour

À vous de jouer !

Près de 550 QUESTIONS avec aussi CHARADES et DEVINETTES QUESTIONS JUNIOR PHOTOS & CARTES POSTALES

2 à 4 et + / de 7 à 99 ans

NOUVEAU !

Un jeu sur le Pays de Redon et les Vallons de Vilaine !

- En descendant la Vilaine en bateau à partir de Pléchâtel, je suis passé à Béganne, Redon, Messac et Langon, oui mais dans quel ordre ?
- Comment s'appelle la foire aux marrons de Redon ?

Voilà deux exemples parmi les centaines de questions du Jeu Pays de Redon et Vallons de Vilaine

Géographie, Histoire, patrimoine, sport, actualités, devinettes, charades, près de 80 thèmes abordés dans ce jeu familial et convivial, à découvrir entre amis ou en famille.

Le jeu contient également 120 questions photos et 100 questions « Junior ».

Sortie octobre 2015 : Attention : Edition limitée !

Renseignements et liste des points de vente : www.lejeudupaysdederdon-vallons-vilaine.com

Contact : 06 23 18 11 73

PRENEZ LE TEMPS DE LIRE LE N°2 D'ESCALES VOTRE MAGAZINE DE VHBC.

Le magazine ESCALES a été distribué dans les boîtes aux lettres de tous les habitants de la Communauté de communes entre le 29 juin et le 3 juillet, y compris celles indiquant «Stop pub». Si vous ne l'avez pas reçu, merci de nous le signaler au service communication au 02 99 . Vous pouvez le télécharger en ligne en allant sur le site de VHBC : <http://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr>



LA MAISON DES ÉNERGIES SERA OUVERTE CET ÉTÉ EN JUILLET ET EN AOÛT. RETROUVEZ ICI TOUTES LES DATES D'OUVERTURE !

Un sentier d'interprétation

A partir du bourg de Lassy, suivez Ewi et Wimée, nos deux sympathiques guides fictifs, et découvrez le secret des énergies au cours d'une balade des hauteurs rocheuses parsemées de lande jusqu'aux rives ombragées du Canut.

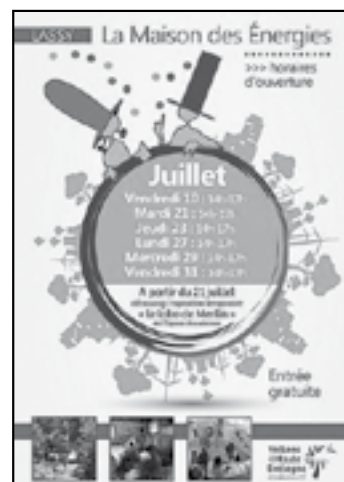
L'expo permanente :

Vous donne une information complète sur le thème de l'énergie. Présentée de manière ludique, pédagogique et interactive, l'exposition permanente présente : l'épopée de l'énergie, un circuit de suivi de chaque énergie (charbon, pétrole, nucléaire, gaz naturel, biomasse, solaire, géothermie, éolien et hydraulique), des expérimentations et des activités à faire en famille ou en petit groupe.

L'expo temporaire : l'énergie, les forces et la lumière

Du 21 juillet au 26 août, venez découvrir, manipuler, expérimenter avec le laboratoire de Merlin, l'exposition temporaire de l'Espace des sciences de Rennes.

Entrée gratuite.



Pour plus d'information, télécharger la plaquette : <http://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr>

LE CRIC CÉLÈBRERA EN JUILLET LES 20 ANS DU JUMELAGE AVEC LES HABITANTS DE SKERRIES

Le comité de jumelage de Lassy et des sept autres communes de l'ex canton de Guichen : Baulon, Bour-des-comptes, Goven, Guichen, Guignen, Laillé, Saint-Senoux, en partenariat avec les élus des communes concernées, recevra du 16 au 20 juillet, une délégation d'une quarantaine d'Irlandais de Skerries et d'une vingtaine de Polonais de Srem, villes avec lesquelles ont été signés un serment de jumelage ou un accord de coopération.

Il s'agira, pour l'anniversaire des vingt ans de jumelage avec Skerries, de confirmer les engagements pris alors, et de se projeter dans l'avenir.

A cette occasion un programme copieux se prépare :

- La participation, du 5 au 26 juillet, de 3 jeunes polonais et de 3 jeunes irlandais au chantier international de jeunes bénévoles initié par des jeunes Lailléens et soutenu par leur municipalité ;
- L'accueil des 40 irlandais et 20 polo-

nais qui seront officiellement accueillis à Guignen et hébergés dans des familles ;

- Une conférence et une exposition, animées par la Maison de l'Europe, sur l'histoire de la construction européenne ;
 - La présentation de supports ludiques pour initier les scolaires à la citoyenneté européenne ;
 - Un hommage aux combattants polonais et irlandais morts dans la région et des rencontres avec des anciens de nos EHPAD et maisons de retraites pour partager avec eux leur vécu de la dernière guerre et ce qu'ils souhaitent aux jeunes pour l'avenir ;
 - Une animation à Saint-Senoux ;
 - Et bien sûr, le samedi soir 18 juillet, à Guichen, la confirmation solennelle par les 8 maires de leur engagement pour ce jumelage.
- En août 2014, 50 personnes du canton ont célébré à Skerries les 20 ans du jumelage. Par réciprocité bien naturelle, nous



les accueillerons en juillet pour cet épisode « retour » avec des visites touristiques, des cérémonies et surtout du plaisir et de la bonne humeur.

A savoir

L'association CRIC a 25 ans, elle compte 100 familles adhérentes et chacune des 8 communes est représentée par un élu municipal, pour Lassy, il s'agit de Véronique LE DUC.

Contact : gachot.jean-paul@wanadoo.fr
02 99 42 56 34

ÇA S'EST PASSÉ À LASSY SOUS LE SIGNE DU SPORT !

2 mai, 3^{ème} édition de la
Goulven Mólkky Cup



23 mai, 1^{er} trail de la vallée du canut



20 et 21 juin, tournoi de foot de l'US Lassy





Une interaction avec le public



Une partie des bénévoles

Photos réalisées par JY . Bourdeverre et Y. Chauvin

Arts 2 rues Lassy 2015